Préparer le passage à la majorité en IME et/ou ITEP : quels statuts promouvoir pour les jeunes majeurs ?

L'arrivée à 18 ans est une étape symbolique et importante dans la vie d'un jeune.
Il s'agit d'un véritable changement de statut qui emporte des conséquences majeures : libertés et droits nouveaux, devoirs et responsabilités personnelles. Ce changement impacte la place dans la cité (ex : droit de vote), le projet de vie et les choix personnels. Il réinterroge la place de chacun et son rôle aux côtés du jeune, tant celui des parents que celui des professionnels de l'équipe. Et ce, quels que soient le niveau de handicap et les besoins d'autonomie ou de sécurité.
Cela dit, parfois, la préparation du passage à la majorité et sa prise en compte réelle apparaît trop timide, freinée par différents facteurs : habitudes, souci de protection, etc.
Pourtant, nous savons combien il est important de construire un cadre porteur de sens et de responsabilités tant pour le jeune que pour sa famille...

Objectifs

- Définir le statut des jeunes, selon leur âge et leur niveau de handicap
- Définir le cadre juridique des différents dispositifs de protection
- Prendre en compte l'arrivée de la majorité
- Élaborer des outils porteurs de sens et d'inscription dans l'avenir

Professionnels concernés

- Tout professionnel intéressé

Méthode

- Évaluation des pratiques
- Acquisition et évaluation des connaissances et compétences
- Ateliers et/ou discussion

Programme

1re partie : le statut du jeune

I. Rappel du statut des mineurs

- Les rôles et devoirs des parents
- Les notions à connaître : maltraitance, informations préoccupantes, signalement…
- Le rôle des autorités : Juge des enfants, Juge des tutelles, Procureur, conseil départemental…
- Les principes et niveaux de responsabilités des professionnels
- La protection à apporter

II. L'impact juridique de la majorité

- Les droits et obligations
- Les droits au secret et l'espace d'intimité
- Les responsabilités
- Les limitations aux droits liés à l'accompagnement

III. Les mesures de protection civile

- La sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle, le mandat de protection future
- Les conditions d'ouverture et de déroulement de chaque type de mesure
- La place de la famille, des organes de tutelle, de l'équipe
- Les incidences sur les soins et la prise en charge

IV. L'accompagnement social et judiciaire

- La mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP)
- La mesure d'assistance judiciaire (MAJ)

2e partie : les outils

V. L'impact sur les décisions relatives au jeune

- Les choix de vie
- Le projet d'accompagnement
- Les soins
- La gestion de l'argent et des biens
- Les choix sexuels
- Les actes de la vie civile

VI. Zoom sur le mandat de protection future

- Les jeunes concernés
- L'intérêt du mandat
- La préparation des parents et du jeune
- Le mode d'emploi

VII. Ateliers outils

- Définis au cours de la formation
- Anticipation
- Intégration de la majorité au projet du jeune
- Préparation du travail avec les parents
- Axes d'adaptation du projet d'établissement
- Règles de l'établissement et discipline
- Actes symboliques
- Process de l'établissement
- Etc.

VIII. Évaluation - bilan

*Intra : 3 jours
*Inter : 2 jours

Formateur-consultant

*Intra : 4 380 €
*Inter : 990 €
(2e inscrit : 890 €)

Sur mesure
nous contacter

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

* Intra : formation dispensée sur site au sein de votre établissement - tarif hors frais de déplacement
Inter : formation inter-établissements dispensée hors site - date(s) : **www.analys-sante.fr/calendrier/**

Contact
Tél. : 02 97 84 65 87
Fax. : 02 97 84 22 08
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr